

Postulat

Objet : Invitation à étudier l'opportunité d'une étude globale et prospective pour le port de Founex et son environnement immédiat.

Le Conseil communal de Founex invite la Municipalité à :

1. Étudier l'opportunité de lancer une étude d'aménagement et de prospective centrée sur le port de Founex et ses abords immédiats. Cette étude, si elle est jugée pertinente, aurait pour objectif d'établir une vision globale des différents usages du port (loisirs, nautisme, accès public, sécurité), en explorant plusieurs scénarios de développement. La Municipalité est invitée à s'inspirer, à titre de référence, de bonnes pratiques locales (telles que l'étude du port des Abériaux à Prangins), tout en adaptant la méthodologie aux spécificités du site de Founex.
2. Intégrer dans cette réflexion les zones périphériques essentielles à la bonne fonctionnalité du port, à savoir :
 - La parcelle du restaurant « Le Martin Pêcheur » : Pour définir son avenir et son intégration paysagère dans le périmètre portuaire.
 - La zone de la Marjolaine : Pour analyser les besoins des entreprises nautiques, la gestion du parking officiel et les flux de mobilité liés au port.
 - Le périmètre du port proprement dit : Pour harmoniser les accès, les espaces de mise à l'eau, les zones de stationnement et l'usage de l'espace public.
3. Présenter au Conseil communal, dans un délai raisonnable, les conclusions de cette étude (ou une note de synthèse justifiant pourquoi une telle étude ne serait pas opportune à ce stade), accompagnées d'un rapport détaillé comparant les scénarios envisagés et de recommandations concrètes pour la mise en œuvre, en veillant à ce que toutes les décisions respectent le Plan d'affectation « Le Port ».

Motifs :

Le port de Founex constitue l'un des pôles d'attraction majeurs de notre commune, un lieu de vie, de loisirs et d'activité économique qui mérite une vision d'ensemble claire. Pourtant, aujourd'hui, il fait face à une fragmentation des décisions : les aménagements se font au fil de l'eau, sans toujours tenir compte de l'impact global sur la fonctionnalité du port.

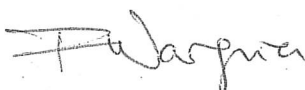
Une réflexion globale centrée sur le port serait particulièrement pertinente. Elle permettrait de :

- Clarifier les usages : Définir clairement comment le port peut accueillir simultanément les habitants, les plaisanciers, les visiteurs, les associations locales et les professionnels du nautisme, sans conflits.
- Améliorer la circulation et l'accès : Optimiser les flux de véhicules et de piétons, en lien direct avec la gestion du parking de la Marjolaine et l'entrée du port.

- Sécuriser l'avenir : Intégrer la revitalisation du Martin Pêcheur et le soutien aux entreprises artisanales de la Marjolaine dans une logique cohérente, pour que ces éléments servent le port et non l'inverse.
- Éviter les erreurs coûteuses : Ne plus lancer de projets isolés (comme un nouveau bâtiment communal) sans avoir au préalable compris comment ils s'insèrent dans l'écosystème portuaire global.

Il est temps de passer d'une gestion par "projets" à une gestion par "vision". En étudiant l'opportunité de lancer cette réflexion dès que possible, la Municipalité pourra déterminer si une telle démarche est la plus adaptée pour orienter l'avenir du port de Founex avec clarté, cohérence et durabilité.

Déposant : Florence Wagnier



Date : 24 avril 2026